

Le jardin botanique

La question du jardin botanique revient sur le tapis. L'immeuble du jardin est inoccupé; les dix mille plants — don d'une institution américaine — toujours à l'étroit dans le coin d'une cour de la ville; l'avenir du projet encore problématique; mais de tous côtés surgissent des candidats qui, moyennant un salaire raisonnable (bien entendu!) sont prêts à diriger l'entreprise. Il ne leur est pas nécessaire de connaître quelque chose de la botanique ou d'un jardin botanique; ils peuvent être totalement étrangers à ces préoccupations; mais ils aiment les fleurs! Ils ont déjà cultivé un petit potager! Une fois à la direction, la compétence viendra toute seule. On se renseignera, on voyagera, on visitera tous les jardins botaniques et les arborescences, bref, en quelques lunes, on deviendra expert.

Ceux qui se croient qualifiés se décorent généralement du titre — vague en notre pays — d'architecte paysagiste. Un tel, jusque-là, était architecte tout court, un autre, jardinier: pour la circonstance, ils seront architectes paysagistes. Chaque groupe mousse la candidature de son architecte paysagiste. L'on oublie seulement que le meilleur, même doublé d'un excellent jardinier, sera aussi à l'aise à la tête d'un jardin botanique qu'un disciple de Thémis dans un congrès de morticoles ou un concierge à la rédaction d'une page financière. Aussi bien vaudrait confier à un architecte la bibliothèque du Barreau, ou à un avocat un musée d'architecture, ou au sacristain le soin de préparer les sermons.

Les demandes, en général, n'ont pas reçu de publicité. Une seule, à date, a été faite publiquement par un échevin. L'échevin Layton, du quartier Saint-André, propose un certain monsieur R.-G. Campbell, qu'il dit architecte paysagiste. Il ne m'appartient pas de rechercher si oui ou non monsieur Campbell l'est réellement. Il peut l'être, et même excellent, ce que j'ignore avec ceux que j'ai questionnés à ce sujet.

Mais avant de proposer des candidats, il faudrait tout de même savoir ce qu'est un jardin botanique et ce que doit être le directeur d'une telle institution.

Un jardin botanique, à première

vue, c'est un parc, un parc mieux ordonné et à végétation plus variée, somme toute, plus beau qu'un parc ordinaire. Voilà pour la partie esthétique. Mais pour ceux qui y regardent de plus près, il y a une ordonnance scientifique: les plantes sont groupées par familles naturelles ou par habitats; les grandes expériences fondamentales de génétique et de physiologie végétale sont artistiquement reconstituées; des exhibits vivants de botanique économique sont à la disposition des personnes soucieuses d'apprendre. Puis se greffe là-dessus un service éducationnel dont l'un des premiers rôles est d'organiser des conférences pour les écoliers et le grand public. Il est facile de comprendre qu'il ne suffit pas au directeur d'une telle entreprise d'être architecte-paysagiste. D'ailleurs, les plans du parc étant prêts, point n'est besoin d'architecte pour les recopier.

La direction de la ville, sous le premier régime Houde, puis sous le régime Gabias, a confié à des mains bien connues le soin de préparer les bases de cette grande entreprise. Il ne reste plus qu'à l'exécuter. Le premier pas logique serait évidemment de confier à une personne compétente la direction des travaux d'aménagement. Cette personne devra posséder l'expérience d'un botaniste professionnel spécialisé en systématique, en écologie et en génétique; pouvoir traiter d'égal à égal avec les maîtres de la botanique qui dirigent les grands jardins du globe, et faire école. Ce directeur doit réunir en plus l'expérience d'un expert en organisation de jardins botaniques, d'un horticulteur, d'un architecte paysagiste et d'un éducateur. Tout cela peut se trouver en un seul homme; mais ni M. Campbell ni les autres candidats qui se présentent ou qu'on nous présente tous les jours ne réunissent le quart de ces exigences. Il faudra évidemment choisir quelqu'un qui a fait son expérience ailleurs; la faire aux dépens de notre jardin botanique serait une irréparable bévue. Trop d'entreprises ont raté chez nous, aussi bien chez les Anglais que chez les Canadiens français, pour avoir été confiées à des incompetents. L'à peu près nous a ruinés.

Si les autorités municipales veulent désigner un expert pour conduire l'entreprise du jardin botanique, il n'y a pas de doute qu'elles consulteront auparavant les seules

personnes qui ont étudié et connaissent le projet. Lancer de l'avant des noms, quand on n'a pas la compétence pour le faire, a pour seul résultat d'ameuter des groupes dont la seule force est l'inertie et de préparer un fiasco gigantesque.

Jacques ROUSSEAU,
Institut botanique,
Université de Montréal